

Équipe mobile handicap/ASE 42

CRÉATION

L'Équipe mobile handicap/ASE 42 a vu le jour en octobre 2022. Ce service est géré par la Fondation OVE, Fondation abritante reconnue d'utilité publique. La Fondation OVE gère plus de 100 établissements et services en France et compte plus de 2300 professionnels. Elle propose des solutions d'accompagnement pour personnes vivant avec un handicap, une vulnérabilité, et du répit pour les aidants.

L'ADMISSION

L'Équipe mobile handicap/ASE 42 est actionnée exclusivement par les établissements et services de la protection de l'enfance.

OUVERTURE

L'Équipe mobile est mobilisable 365 jours par an. Permanence téléphonique du lundi au vendredi de 9h à 16h30.

FINANCEMENT

Le projet est financé par l'ARS (Agence régionale de santé).

 équipe pluridisciplinaire

Une directrice, 1 infirmière coordinatrice, 1 psychologue, 1 psychomotricien, 1 infirmière, 3 éducateurs spécialisés, 1 secrétaire, 1 coordinatrice qualité & gestion des risques

Équipe mobile handicap/ASE 42



Contact

- Directrice de territoire :
Virginie JABOULAY
- Directrice EMHA 42 :
Audrey FENON
Tél. 06 12 60 62 46
- Coordinatrice infirmière :
Ophélie BÂTARD
Tél : 06 12 51 77 11
emha42@fondation-ove.fr
2, rue Béraud 42000 SAINT-ETIENNE



OVE - DEAT 42
Équipe mobile handicap/ASE 42
21, rue Johannot
42000 SAINT-ETIENNE



www.fondation-ove.fr

Conception ESAT MYRIADE - Photos : Laurent Chevillet, Fondation OVE - Document non contractuel

EMHA 42

Équipe mobile handicap/ASE 42

juin 2023



www.fondation-ove.fr



LES MISSIONS

Face à des situations dites « complexes » auprès d'enfants ou d'adolescents en situation de handicap psychique, physique, sensoriel, TSA... les professionnels de la protection de l'enfance peuvent se retrouver parfois en difficulté dans l'accompagnement des jeunes.

L'Équipe mobile handicap/ASE 42 est présente à leur côté pour apporter un soutien afin de sécuriser les parcours, prévenir les risques de ruptures, en intervenant en complément des modalités d'accompagnement déjà existantes sans s'y substituer.

L'ACCOMPAGNEMENT ET SERVICES PROPOSÉS

Qu'est-ce que l'Équipe mobile handicap/ASE 42 SERA pour vous ?

- Sensibilisation/Information des professionnels de la protection de l'enfance.
- Expertise de situations complexes avec mise en place de préconisations.
- Renfort ponctuel et contractualisé auprès de l'équipe éducative afin de maintenir le parcours et éviter les ruptures, en partenariat avec les personnes ressources.
- Appui aux professionnels : être un soutien et faire le lien avec les lieux de santé en prévention d'une décompensation ou d'une crise et organiser la stratégie d'action.



L'ORGANISATION

L'Équipe mobile handicap/ASE 42 se déplace sur l'ensemble du département de la Loire.

Intervention en binôme pluridisciplinaire.

En fonction des besoins, les modalités d'intervention seront pensées avec les partenaires selon des objectifs et une durée définie.

LES CRITÈRES D'ADMISSION

● L'Équipe mobile handicap/ASE 42 est actionnée exclusivement par les établissements et services de la protection de l'enfance.

L'ACCUEIL

■ Par téléphone ou par mail auprès de l'infirmière coordinatrice :

06 12 51 77 11

emha42@fondation-ove.fr

Joignable du lundi au vendredi de 9H à 16H30

■ Envoi du document « Demande d'intervention »

■ À réception du dossier complet, ce dernier sera étudié en équipe dans les plus brefs délais. Une réponse sera systématiquement faite à l'équipe demandeuse afin d'envisager les modalités d'intervention ou de l'orienter vers d'autres structures.



LES PARTENAIRES

Pour remplir ses missions, l'Équipe mobile handicap/ASE 42 conduit des partenariats et des collaborations avec :

- la protection de l'enfance,
- le secteur psychiatrique,
- le secteur médico-social,
- l'Éducation nationale,
- les services de droit commun.

ASE : Aide sociale à l'enfance.

DEAT : Dispositif expérimental d'accompagnement transitoire.

MDPH : Maison départementale des personnes handicapées.

